

Par délégation du Maire
Marc Andrieu
Directeur général des services

DÉCISION DU MAIRE

Objet : usage de la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire, paragraphe 16 – Changement de destination et aménagement d'un institut de beauté et de bien-être 4, rue des compagnons d'Emmaüs par Madame Régine Etcheverry - Recours contre les jugements n°2100299 et 2100300 du 16 octobre 2023 du Tribunal administratif de Pau

Le Maire de la commune de Bayonne,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a donné délégation à son maire pour ester en justice,

Considérant les requêtes n°2303155 et 2303156 déposées devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux par les consorts Maxime-Pommars et Robert aux fins de demander l'annulation des jugements n°2100299 et 2100300 du 16 octobre 2023 par lesquels le Tribunal administratif de Pau a rejeté leurs demandes d'annulation de la déclaration préalable n°DP 064 102 20 B0074 du 15 juin 2020 et de l'autorisation de travaux n°AT 064 102 20 B0015 du 26 juin 2020 accordées à Madame Régine Etcheverry, en vue du changement de destination et de l'aménagement d'une partie d'habitation en institut de beauté et de bien-être 4, rue des Compagnons d'Emmaüs,

Considérant qu'il convient que la commune de Bayonne este en justice dans la présente affaire et se fasse représenter,

DECIDE

de confier à Maître Philippe Rignault, cabinet Delcade, 78, cours de Verdun, 33000 Bordeaux dans les présentes procédures et toutes celles éventuellement à venir et, à cette fin, de produire l'ensemble des mémoires nécessaires.

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée en mairie, inscrite au registre des délibérations et dont une ampliation sera transmise à la Sous-préfecture de l'arrondissement de Bayonne.

Bayonne, le 29 avril 2024

Par délégation du conseil municipal
Jean-René Etchegaray
Maire de Bayonne

